

**Zone d'Aménagement Concertée :**

—

Pour développer son économie et donc l'emploi, La ville du Moule a une carte exceptionnelle à jouer: celle d'un pôle de tourisme et de loisirs.L'aménagement de Damencourt lui donne l'occasion de s'engager dans cette voie sans pour autant négliger ses autres ressources qui sont l'artisanat, le commerce et l'agriculture.

—

—

Le projet de la zone d'aménagement dont les travaux débuteront fin 1999, s'étend sur une superficie de 20 hectares à l'entree nord-ouest du Moule, entre le Boulevard Maritime - actuellement en réfection - et la future voie de contournement du bourg.

—

—

**Damencourt demain ce serait:**

—

Le long de la voie de contournement, la ZAC accueillera une zone d'activités de loisirs pratiqués la journée, mais aussi le soir (boites de nuit...)Le long du boulevard, face à la mer, la ZAC accueillera en priorité des activités liées à la mer, des équipements sportifs ou de services (bars, restaurants, boutiques...)Sur la partie la plus élevée de Damencourt pourront se développer des activités para-hôtelières: gîtes et petites résidences hôtelièresEn bordure de cette dernière zone, des logements collectifs ainsi qu'un quartier résidentiel sont prévusA la jonction entre Damencourt et le centre-ville, une zone artisanale et commerciale sera créée.

—

Contactez la Mairies du Moule pour plus de renseignements !